RÉSERVATION DE MÉDIATION CULTURELLE
MUSÉE DE PONT-AVEN
2020

Madame, Monsieur,
Votre demande de médiation au sein du Musée de Pont-Aven a bien été notée par nos services, nous vous en remercions. Afin de prendre définitivement en compte votre réservation, je vous remercie de bien vouloir compléter les éléments suivants, puis de retourner ce document par courrier postal ou par mail à l'une des adresses suivantes : manon.bertucat@cca.bzh et/ou claire.cesbron@cca.bzh

Groupe/Etablissement : .....

Nom du responsable du groupe : ……..

Tél : ……..

Mail : ……@.....

ADRESSE DE FACTURATION : .....…….....

CP/Ville.....

SIRET/SIREN si vous en avez besoin : ……

Date de la visite convenue avec le service des publics : ……. 2020

Horaires : de……. h……. à …….. h…….

Mode de paiement :

Chèque ☐ Espèces ☐ Carte bleue ☐

Facture en différé ☐ avec voucher ou bon de commande oui ☐ non ☐

Groupe :

Nombre de participants prévu ..... Nombre d'accompagnateurs prévu .....

Choix de la visite : Visite commentée du parcours permanent ☐

Visite commentée de l'exposition temporaire ☐

Visite en autonomie ☐

L'audioguide est téléchargeable gratuitement sur les stores, par la recherche « Musée de Pont-Aven »

Remarques ou questions : .....

.....

Le médiateur n'acceptera que 25 personnes par groupe, merci de prendre en compte cette information.

Tarifs : - La visite commentée est facturée 3€ par adulte, en plus du droit d'entrée au musée, tarif réduit pour les groupes à partir de 10 personnes. Tarifs susceptibles d'être modifiés au 1er janvier de chaque année.
- Paiement le jour de la visite ou sur facture en paiement différé, pour le règlement par chèque, à l'ordre de « Trésor Public- régie Musée de Pont-Aven. Se renseigner sur place ou au préalable.

Contact : Musée de Pont-Aven - Service des publics
CCA, Zone de Colguen, 1, rue Victor Schoelcher
CS 50636 - 29186 Concarneau Cedex
Tél : 02 98 06 14 43 –
claire.cesbron@cca.bzh / manon.bertucat@cca.bzh
www.museepontaven.fr

Bon pour accord

Le

Signature

CONDITION DE RÉSERVATION SPÉCIFIQUES AUX VISITES GUIDÉES

RÉSERVATION
Toute demande d'option ne peut être considérée comme une réservation. Toute option posée doit être confirmée en renvoyant le bon de réservation transmis par la médiatrice au musée, complété au moins deux semaines avant la date de visite.

TARIFICATION
Le tarif de la visite guidée et les prestations s'appliquent pour un groupe de 25 personnes maximum. Au-delà de ce nombre et dans un souci de fournir une prestation de qualité, le groupe devra être scindé en deux parties, chacune bénéficiant de l'accompagnement d'un guide. En conséquence, deux visites guidées seront facturées. Un guide sera systématiquement prévu par tranche de 25 personnes.

REGLEMENT ET FACTURATION
En ce qui concerne les visites guidées et les prestations, le règlement sera effectué le jour même de la visite. Les paiements différés sont acceptés sur présentation d'un voucher, d'un bon de commande ou d'un mandat administratif le jour de la visite, et devront être réglés à réception de la facture du Trésor Public. Le Musée de Pont-Aven vous transmettra un récapitulatif de votre visite.

MODIFICATION
Si, 48 heures avant la date prévue de la visite guidée, le Musée de Pont-Aven se trouve contraint d'apporter une modification substantielle dans le programme, le client a la possibilité soit de résilier, soit de reporter la visite à une date ultérieure.

ANNULATION
Toute annulation doit être confirmée par écrit par le demandeur. Les visites annulées moins de 48 heures avant l'échéance seront facturées en totalité.

RETARD
Si le groupe ne se présente pas le jour de la visite aux heures indiquées sur le bon de réservation, il est impératif de prévenir le Musée de Pont-Aven au 02 98 06 14 43.
Si le retard n'excède pas 30 minutes, la prestation sera maintenue et écourtée d'autant.
Au-delà de 30 minutes de retard, la prestation sera annulée et facturée.

Ces dispositions sont prises afin de ne pas pénaliser les autres groupes ayant réservé une visite guidée le même jour.

Dans tous les cas, merci de nous prévenir :

✓ **Informations et Réservations auprès de l'une de nos médiatrices culturelles :**
Claire Cesbron / Manon Bertucat / Cécile Le Phuez au 02 98 06 14 43 ou par courriel aux adresses suivantes : claire.cesbron@cca.bzh / manon.bertucat@cca.bzh / cecile.lephuez@cca.bzh

✓ **Facturation** : Blanche Angebault – régisseuse principale - 02 98 06 14 43 - blanche.angebault@cca.bzh

Date :

Organisme :

Nom et Signature :